49 · no. 12

LES GRANDE ET SIGNALEE VICTOIRES, OBTENVE par Messieurs les Duc d'Angoulesm Prince de Ioinuille, & Duc de Montmorency.

AVEC L'ORDRE PARTICVLIER DE la bataille, les noms & qualitez des Seigneurs, tuez, blessez & prisonniers de part & d'autre.

Ensemble les Articles de la Capitulation, accord[é] en la prise de [illegible] aux vaincus, le 3 septembre [illegible]

A PARIS,

POVR ABRAHAM SAVGRAIN

M. DC. XXI.

Auec Permission.

LE Roy ayant eu aduis que le Duc de Rohan
m.ſſoit des trouppes pour venir à Montaub
& par ce moyẽ empeſcher ſa Maieſté en la iuſ
. de ſes armes,il commanda à mõſieur le Duc d
goulesme de s'aduancer auec cinq cens cheuaux vers lés li
qu'il iugeroit plus cõmodes, pour s'oppoſer au deſſein d
Duc de Rohan, & le combattre s'il en trouuoit l'occaſiõ.
cõmandement fait ledit Duc d'Angoulesme s'achemina
la riuiere du Tar où ayant pris ſes logemẽs, viſité les quai
recõnu l'aſſiette du pays,il fit iugement que ledit ſieur Du
Rohan ne pouuoit venir par ce chemin pour trois raiſ
l'vne que les forces dudit Duc de Rohan conſiſtant en
de pied il ne chercheroit pas les campagnes ; l'autre que l
ſte des quais eſtant naturellement fortiffiée de grãds ter
& bors qui cõmandent entieremẽt ſur leſdits quais, la m
dre reſiſtance eſt capable d'en empeſcher le paſſage, & la t
ſieſme que toutes les villes qui bordent ladite riuiere de
Alby iuſques à Rabaſtens eſtans pour le ſeruice du Roy,i
roit vne grande faute de les mettre à ſes eſpaules , ayant l
ſieur Duc d'Angoulesme à cõbattre,& apres,l'armée du R

L'opinion de quelques vns fut que ledit Duc de Ro
faiſant ſon gros à Caſtres eſtimant d'auoir ſept à huict
cheuaux & ſix mil hommes de pied prendroit le chemi
Carmain & viendroit deſcendre à Montauban par le c
de Villebourbon.

Ledit ſieur Duc d'Angoulesme contraria ceſt aduis pa
raiſons,que la Cauallerie dudit Duc de Rohan n'eſtãt pas
ne , il ne hazarderoit iamais de la paſſer par lieux ou cell
Roy la peut cõbattre, que ce chemin eſtoit long & pres
d'ennemi pour ledit Duc de Rohan , & que ne pouuãt a
vne ſuitte de viures, tant pour la neceſſité qui continue d
cabler les affaires des rebelles, que pour la mãque des voi
res qui ne ſe trouuent au pays, ayãt affaire trois iournées,
defferoit luy-meſmes par la faim , & la faute des munitio
Reſteroit donc vn troiſieſme chemin qui eſt par la mo

inacceſſible à la Cauallerie, bõne pour viure auec de l'in-
erie, pays couuert, & ou tout ſi ſoubſmet à la loy du plus
, de plus que prenant ce chemin le Duc de Rohã pouuoit
édre à S. Anthonin qui n'eſt qu'à vne lieuë de Montaubã,
entrer dans la foreſt de Lagriſiue, & par des Valons ſe
r à la teſte de Montauban & du coſté qu'il n'eſt inueſti.
utes ces raiſons balancées ledit Duc d'Angouleſme con-
que ledit Duc de Rohã feroit de deux choſes l'vne, aſſa-
qu'il viẽdroit à Caſtres faire ſon gros, & auec des pieces
quer quelques petits forts, tãt pour dõner reputatiõ à ſes
es, que pour faire viure ſes trouppes du butin, ſeul moyẽ
a de les maintenir, ou que prenant la teſte du Tar, il cou-
it vers Corde & le Moneſtier, & de la audit S. Anthonin.
ir cela ledit ſieur Duc d'Angouleſme conclud de paſſer la
re & venir ſe loger à la teſte de trois petites villes qui tiẽ
pour les rebelles, & ce pour deux deſſains, l'vn que s'ad-
çant vers l'ennemi, il iugeroit mieux de ces deſſeins, & en
qu'il voulut paſſer, ſon chemin eſtant plus long, les conti-
les attaques que ledit ſieur Duc d'Angouleſme leur feroit,
ndroit quaſi impoſſible.

autre que les mettant en ialouſie qu'il vouluſt attaquer
qu'vne de ces petites biquoques, ne voulãt pas les laiſſer
lre, eſtant importantes pour eux, ils feroient obligez d'y
er à chaſcune grande garniſon, & ce feroit d'autant ſepa-
eurs trouppes, ou qu'ils feroient vn grãd corps pour s'op-
r à ce que ledit ſieur Duc d'Angouleſme y pourroit en-
rédre, d'où il arriueroit que ledit Duc de Rohan ne pour-
ſe ſeruir des trouppes pour ſon paſſage des montagnes
el il n'oſeroit entreprendre ſeul.

deſſein dudit ſieur Duc d'Angouleſme fut encor appu-
'vn bruit qu'il fit courir qu'à la faueur du Chaſteau de
nbers il vouloit forcer la ville, & pour cet effect prepare
ons, aſſemble pionniers, & luy-meſme va reconnoiſtre la
e; & fait donner quelques coups de baſtarde, dans vne
tte faiſant faire vne redoubte entre ladite ville & le Cha-
cõme ſi de la il euſt voulu tirer les lignes de la trenchée.

cōmande au ſieur de Leſtelle d'aller ſur le lieu faire faire d
platteformes, poſer gabions & toutes les marques d'vn ſieg
ſauf qu'il n'y auoit point de Canons de batterie, leſquels po
mieux faire croire ce deſſain, il auoit fait ſortir de l'arce
d'Alby, & poſer ſur l'aduenuë du chemin d'Alby audit Lōbe
Le bruit de ce ſiege vole incontinent iuſques a Caſtr
d'où il eſt enuoyé Courrier en diligence vers dedit Duc
Rohan qu'il vint, que Lombers eſtoit aſſiegé, que c'eſt
bien loing de paſſer à Montauban, puis qu'vne trouppe ſ
paree de l'Armee du Roy faiſoit progrez, aſſiegeoit places
tenoit la campagne.
Cela neceſſite ledit ſieur de Rohan pour contenter
peuple lequel ne voit les choſes que par les yeux de ſa paſſ
d'enuoyer deux des meilleurs Regimēs qu'il euſt, aſſauoir d
ſieurs de Boyer, & de Mazaribal, composez de quinze enſ
gnes complettes, pour ſe ioindre à la Cauallerie du Marq
de Maloze & de ſaint Rome, de plus de quatre cens cheua
& des Regimēs du Baron, ſaint Amās, la Nogarede, Baron
Senegas, & pluſieurs autres vollontaires, le tout faiſant tro
mil hommes de pied, & quatre cens cinquante cheuaux.
Ledit ſieur Duc d'Angouleſme voit reüſſir ce qu'il auo
penſé, aduerty de cêt amas, & ſcachant qu'ils eſtoient deſc
duz a Realmont, ville à demy lieuë de Lombers, reſolut d'a
ler prendre le logis de Lautrec, & quatre lieux circonuoiſi
aſſis ſur le paſſage entre Caſtres, & ledit Realmont, &
à deux raiſons, l'vne que ledit ſieur de Rohan eſtant obli
de reuenir à Caſtres, il ſe mettroit au milieu de ſes troupp
leſquelles ne pourroient ioindre ſans qu'il les combatit, & p
conſequent qu'il auroit meilleur marché de les combattre ſ
parement, l'autre que ledit Realmont eſtant lieu tres-pet
toutes ſes trouppes n'y pourroient viure ſans aller à la pic
ree, ce qu'il empeſcheroit par le commandement qu'il fero
à ſes trouppes d'aller à la guerre, où que s'ils ſe logeoie
dans des villages, il taſcheroit d'enleuer leurs quartiers, &
les combattre s'ils ſe preſentoient en campaigne.

Sur le point de prẽdre lesdits logis de Lautrec, les ennemis
roissent en nombre de deux cens trente cheuaux, & huict
neuf cens hommes de pied, la compagnie de Monsieur le
ince de Ioinuille en ayant aduis monte a cheual & en ad-
rtit celle de Monsieur le Duc d'Angoulesme à l'aduis,
ais incertain toutes-fois monte a cheual auec huict ou
x gentils hommes, Monsieur de la Curee va auec luy, &
onsieur le Comte d'Alez, le chemin estoit long, & plus il
uançoit dans ses quartiers & moins il voyoit d'apparence
alarmes, & par consequent n'alloit que le petit pas, iusques
ce qu'il vid que ces deux trouppes faisoient halte a l'aisle
vn petit bois, & sur la pointe d'vne haute montaigne, de
quelle l'on pouuoit voir vne lieuë à l'entour.

Comme il arriue, le sieur d'Elbene s'aduance & luy dit que
s ennemis estoient là, & qu'il y auoit plus d'vne heure
n'ils paroissoyent sans bouger d'vne place, le sieur Duc
Angoulesme marche iusques à la pointe de ladite mon-
igne, & quoy qu'il n'eust mené que lesdits sieurs de la Curee
d'Elbene, toutes-fois les ennemis dés l'heure mesme chã-
rent de place & d'ordre.

Aussi tost que ledit sieur Duc les veoit, il conclud d'aller à
x qu'oy qu'il iugeast qu'ils estoient s'y loing qu'ils ce se-
ient retirez pour le moins à leurs gens de pied.

Il fait marcher ses deux trouppes, où il pouuoit auoir six-
ngt cheuaux en trois escadrons, ledit sieur Duc met Mon-
ur de la Curee, & le sieur d'Elbene a la teste.

La trouppe du Prince de Ioinuille à sa droitte & luy les
it, les ennemis ne le voyent que paroistre, qu'ils deliberent
ur retraitte non en soldats, mais en fort mauuais ordre.

Ledit S. Duc les suit, eux prennẽt le galop, qu'oy qu'ils euss-
nt pres d'vne lieuë d'auance, c'estoit quasi à iour failly, qui
t cause que tous les quartiers ayant lalarme, & montez à
eual pour venir ou estoit ledit S. Duc, la nuict s'aduãça, de
çon qu'il fust minuict auant que les trouppes fussent re-
urnees à leurs quartiers, suiect qui obligea ledit sieur Duc,

à remettre le logis de Lautrec au lendemain qui estoit deuxiesme de Septembre.

Le mesme iour il vient aduis qu'vn Canon qui estoit à R almont, estoit sorty deuant la porte, & que les ennemis preparoient à quelque effaict, ledit Duc d'Angoulesme perd temps, enuoye prendre langue en plusieurs endroic on rapporte a huict heures du soir que les ennemis auoye sorty vn Canon, & estoyent allez assieger vn petit fort no mé le Fauch, assemble sur cêt aduis Monsieur de la Cu & tous deux ne peuuent croire ceste entreprise comme tr hardie, toutes-fois il fut oüy en mesme temps quatre cou de Canon l'vn a pres l'autre comme d'vne batterie, cela fa resouldre ledit sieur Duc d'aller auec la Caualleriè dro audit Fauch, & suyuãt ce qu'il y trouueroit prẽdre l'occasio

D onne rendez-vous General à toutes les trouppes à lieu nommé la Millerye, & commande a quatre compag es nouuellement leuees par Monsieur l'Euesque d'Alby, q a tres-dignement seruy le Roy en toutes les occasions qui sont offertes, de se trouuer au mesme lieu.

Le sieur Duc se trouue au rendez vous à minuict, les trou pes s'y ioignent toutes, fors celle du Prince de Ioinuille, n faute d'affection & encor moins de vigilance, mais par qu'ils en estoient plus esloignez.

La le sieur Duc d'Angoulesme donne son ordre qui fut t il mit à sa teste les Carabins des sieurs d'Arnaud & Desplar lesquels il separa en trois trouppes, asçauoir douze qui ma choient cent pas deuant toute la Caualterie, auec vn bon gu de à cheual & derriere à main droite lesdits sieurs Despl & Arnauld à la gauche, auec chacun vn guide.

Monsieur de la Curée les soustenoit auec la compagnie Monsieur le Duc commandée par le sieur Delbene.

Sur la droitte de monsieur de la Curée marchoit la comp gnie de mõsieur le grand Prieur, & sur sa gauche celle de Fa doy, le Comte d'Alez auec la Colonnelle soustenoit celle grand Prieur, & la compagnie du Duc d'Angoulesme soust

ıit celle de Faudoy.

La compagnie du Roy eſtoit ſeule, marchant au milieu des ouppes, & les ſieurs d'Heurre & Loppe enſemble, faiſoiẽt ſquadron dereſerue, auec commandement de ne donner int qu'ils ne viſſent ce qui arriueroit du cõbat, auec ordre eſtoit gaigné pour le Roy, de ſuiure au trot ſans ſe desbã-r, c'eſt ordre fut dõné la nuict & toutes les troupes placées r ledit ſieur Duc, l'on commence à marcher: le pays eſt tres-ficile & mal-aiſé à tenir, mais le ſieur Duc y auoit preueu & urueu, car à chaſque trouppe il y auoit vn guide, leſquels il oit fait conuenir enſemble & demeurer d'accord, du che-n qu'ils auoient à tenir.

Marchant en ceſt ordre ledit ſieur Duc qui alloit de troupe troupe, allãt viſiter la premiere, il vit les feux des ennemis, is il n'oyoit aucun bruit, ny mouſquetade, ſur quoy il iu-oit que les ennemis s'eſtoient retirez; toutesfois il arriua 'en ceſte incertitude les ennemis tirerẽt vn coup de Canõ, a luy fit cõnoiſtre de deux choſes l'vne, ou que les ennemis uoient pas pris le fort, où que c'eſtoit vn ſignal, & qu'ils a-ient nouuelles de luy, tout cela lui eſtoit indifferend puis ils y eſtoient encor & qu'il eſtoit reſolu, ou de s'y perdre, de les desfaire. Il rebrouſſe à toutes les trouppes, les aſſeu-u'il les feroit combattre, car aux François rien ne leur eſt greable que leur promettre de l'hõneur, & celuy qui s'ac-ert par l'eſpée porte les courages à des entrepriſes où le art ſert de déſir à en acquerir la gloire, & eſt vray que ia-s viſages ne teſmoignerent mieux ce que leurs mains fe-ent, chaſcun ſe confie en la iuſtice des armes du Roy, & en dre qu'ils virent eſtably pour le combat.

ncontinent apres les ennemis ſe preſentent, mais en petite uppe, laquelle venoit pour recognoiſtre & non pas pour battre, les Carabins les virẽt, mais ils auoiẽt cõmandement e tirer point, & de les laiſſer venir à la charge, aſſeure que ennemis s'y perdroiẽt & quelqu'vn eſtant fait priſonnier, apprendroit leurs forces, & ſi le fort eſtoit pris ou non.

Les

Les trouppes du Roy s'aduançeás tousiours, enfin elles arriuent iusques sur vne montaigne, qui peut estre distante de Fauch de six cens pas; Ledit sieur Duc d'Angoulesme fait faire halte, & iuge que le fort estoit pris: Resoult toutesfois de les attaquer, mais puis qu'il n'auoit pas ses gẽs de pied, il vouloit attendre le iour: Et cependant les va recognoistre auec Monsieur de la Curée & le Sieur d'Elbene qui estoient les premiers. Les ennemis se iettẽt sur leurs armes, & ledit Duc iugeant au bruict de leurs Tambours qu'ils estoient plus grand nombre de gens qu'on ne luy auoit rapporté, cela fut cause qu'il r'enuoye en diligence vers ses gens de pied, & place ses trouppes sur l'Aisle de la Montaigne: Le iour vient, & les ennemis saluent les trouppes d'vn coup de Canon, lequel a esté suiuy iusques à la redition de huict, se mettent en ordre de combattre & sortent de leur fort & village pour tenir les dehors, font mine de venir à nous, aduancent pour cest effect à la teste d'vne vigne cloze toute de fossez vn petit corps d'infanterie qui leur seruoit d'enfans perdus, iusques au nombre de cent cinquante dans la vigne: Iettent cent Mousquetaires à vne forte haye, où il y auoit vn fossé; & dãs le chemin forment vn bataillon vn peu estendu de quatre cens hõmes, Sur leur main gauche il y auoit deux fortes maisons de pierre, à la premiere ilz y iettent cent Mousquetaires, & à l'autre trois cens, auec picques & mousquets meslez entre les deux. Il y auoit vn bois de fustée, au bas vn marescage & vn fossé à la mode du pays, difficile à la Caualerie: Derriere cela estoit vne terre d'enuiron deux cens pas, où ils auoient mis vn bataillon de six cens hommes, aux aisles duquel il y

auoit deux Eſcadrons de Caualerie d'enuiron ſoixante cheuaux chacun : au derriere dequoy il y auoit vn chemin releué d'enuiron vne toize, lequel eſtoit bordé par le coſté deuers le village d'vn rideau quaſi d'autant, auec vne haye forte & derriere vne terre de plus de cent pas en quarré, où il y auoit vn autre bataillon, & ſur les aiſles à deux maiſons de terrage aduancées, encor de la Mouſqueterie auec vne barriquade forte & tres-bien flanquée, tant deſdites maiſons que d'vn carré de muraille, où eſtoiēt nombre de Mouſquetaires & de Piquiers : A leur main droicte eſtoit vn autre chemin où il y auoit deux gros de Cauallerie, l'vn de quarante Cheuaux & l'autre de plus de cent, mais le ſieur Duc d'Angouleſme les iugeoit des Mouſquetaires à cheual, ou gens mal montez.

Ledit Sieur Duc voyant que ſon Infanterie ne venoit point, va à toutes les trouppes en leur diſant qu'il falloit aller au combat, chacun s'y prepare: Ledit ſieur Duc prend ſa cuiraſſe & change de cheual: Sur ce tēps les ſieurs d'Heurre & Lopes qui eſtoiēt la trouppe de reſerue placez ſur la montaigne, le reſte eſtant deſcendu, & eux ayant leur teſte tournée vers le fort des ennemis, ledit ſieur d'Heurre oyt à leur derriere du bruit, va pour voir que c'eſt, Il y trouue vne trouppe de quarante hōmmes armez & ſix vingts Mouſquetaires à cheual, le tout conduit par vn vieux Caualier nōmé S. Rome, & des meilleurs Capitaines de Languedoc, lequel autresfois auoit eſté Enſeigne de la compagnie de gens d'armes de feu Monſieur le Conneſtable.

S. Rome s'adreſſe audit ſieur d'Heurre, demande où ſont les ennemis, le ſieur d'Heurre le croyoit

pour le Roy, & que ce fuſt des trouppes du païs, qui ſont auec ledit ſieur Duc d'Angouleſme, & meſme celle de Monſieur de Cornuſſon qui n'eſtoit pas encor arriuée, luy reſpond, ils ſont la bas: S. Rome repart, & noſtre Canon que fait-il? Le ſieur d'Heurre iuge lors qu'il eſt ennemy, retourne à ſa trouppe, & faiſant vn demy caracol, crie à ſes compagnons charge, ils ſont ennemis. Ledit ſieur Duc qui void ce combat y accourt, commande à ſes trouppes de faire halte la teſte vers les ennemis, & arriue audit ſieur d'Heurre, comme il eſtoit aux mains, & au meſme temps que le ſieur de Loppes fuſt tué, perte pour le ſeruice du Roy tres grande, & particulierement pour la Cauallerie legere, eſtãt vn des plus vieux & braues Capitaines qui y fuſt.

S. Rome deffaict, luy ſe ſauue tous ſes gens tuez; il falut vn peu de temps pour ſe remettre en ordre, lequel nous en donna vn autre pour attendre noz gens de pied que ledit ſieur Duc aperceuoit: Il cõmande qu'ils auanceaſſent tous, fiſſent ſonner leurs Tambours & qu'ils vinſent droit à luy; Arriuez, il les met en ordre, & ce hors la veuë des ennemis: Auſſi toſt il fait aduancer ſes enfans perdus qui eſtoient cinquante, & le reſte ſeparé en deux trouppes de cent cinquante chacune, il les fait marcher droict aux ennemis. Cette petite trouppe ſembloit bien foible pour affronter tant de gens, mais les armes du Roy ſont ſi iuſtes que le Ciel qui combat ſa cauſe, double & redouble le courage de tous ceux qui les portent pour ſon ſeruice: Et de fait l'ennemy commence, ayant fait ſa premiere deſcharge, à ſe retirer: Ledit ſieur Duc d'Angouleſme fait donner les Carabins, & en meſme temps commande à la

troupe du Prince de Ioinuille qui venoit derriere, de se mettre à la droicte de celle de Monsieur, fait charger le sieur de la Curée duquel la valeur est si grande qu'il faudroit bien plus de temps pour raconter les glorieuses actions qu'il à faictes: Mais en celle-cy, l'on peut dire qu'il chargea si courageusement qu'il estonna les ennemis, leur fait quitter les maisons de nostre main droicte, ce que ceux de main gauche voyant, ils quittent ceste vigne & se iettent en bataille & sans desordre dans le champ où estoit le troisiesme bataillon, Là il se fit vn furieux & grand combat, capable d'arrester nos trouppes: Ce que le Duc iugeant, il pousse ces gens de pied, commande de passer outre, & crie au sieur de Cornusson qui est tresbraue gentil-homme de charger, fait aduancer Monsieur le Comte d'Alez son fils, Colonnel general de la Caualerie legere de France pour le soustenir, auquel il auoit baillé pour le conduire Monsieur de l'Estelle des plus vieux Capitaines du Royaume, Et prenant la cõpagnie du Roy suit la premiere trouppe du sieur de la Curée qui donna iusques dans la barricade des ennemis, ledit sieur de la Curée receut cinq coups de picque dans ses chausses, & met tous les ennemis en admiration & estonnement de vouloir forcer auec la Caualerie l'Infanterie logée auec tel aduantage: Le sieur Delbene y fist des merueilles & toute sa trouppe, ayant eu deux cheuaux tuez soubz luy, & cinq Mousquetades dans ses armes.

Sur ce mesme temps les deux trouppes de gens de pied, poussent iusques à la teste du village, gaignent vne des maisons: Vn Capitaine qui estoit à la teste, saulte au collet d'vn Enseigne des ennemis, le tue & luy oste le drapeau.

Les ennemis ne perdent point courage & reuiennent auec plus de cinq cens hommes regaigner la maison: lors ledit sieur Comte d'Alez s'aduãce & donnant, maintient les nostres dans ladicte maison Laquelle n'estant point de deffence, & les ennemis ayant ce grand corps d'Infanterie, ledit sieur Duc d'Angoulesme va les retirer, où le Baron de Contenan tesmoigna bien qu'estant fils d'vn si braue pere il ne pouuoit iamais qu'estre tres-vaillant: la charge fut furieuse, & y receut ledit sieur Comte d'Alez vne mousquetade dans la creste de sa salade. Le Mareschal des logis de la compagnie du Roy y eut son cheual tué, & plus de vingt mors & blessez. l'Escuyer dudit sieur Duc d'Angoulesme nommé Ruffiere, son cheual tué; deux des gardes dudit sieur Duc tuez & quantité de blessez, lors partie de leur Cauallerie vint au combat: A quoy le sieur Aplincourt jeune fils de Monsieur de Vallancé, Cornette de la compagnie dudit sieur Duc d'Angoulesme se trouua fort à propos, & le sieur d'Heurre tres-vaillant homme & grandement iudicieux s'aduanceant fait tenir bride aux ennemis, lesquels tesmoignant, Caualerie & Infanterie vouloir venir au combat, à lors ledit sieur Duc d'Angoulesme retire ses trouppes en la premiere poste qu'il auoit gaignée sur les ennemis, remet ses gens en bon ordre, & logé en lieu ou leur canon ne pouuoit luy faire mal, juge que ces trouppes n'estoient point prenables, mais aussi qu'il valoit mieux mourir que de les laisser en estat de pouuoir se ioindre au Duc de Rohan, se resoult donc de les auoir ou y mourir, & pour cest effect despesche à Alby en diligence pour auoir deux moyennes & renfort de gens de pied, com-

mande de faire venir viures pour les hommes & les cheuaux, & dit à ses trouppes que chacun se resolut à camper.

Sur ce temps il y arriue des trouppes de cauallerie assauoir l'vne du Comte d'Aubigeoux qui estoit cōposée de cinquante Maistres, & de soixante dix Carabins, & de Grandual, & du sieur de de quelque quarante cheuaux, & deux d'Infanterie l'vne de deux cens 50. hommes, & l'autre de cent.

Les ennemis voyant cela ils iugerent que la resolutiō du sieur Duc d'Angoulesme estoit de les auoir & que pour cest effect il attendoit du canon, entrent en Conseil ou les opinions furent differentes, l'vne de sortir tous & de venir au combat au hazard de se perdre, l'autre de prendre leur chemin par vne vallée qui n'estoit qu'a quatre cens pas, & est tres-vray que c'estoit vn party sans peril, mais c'est aduis estoit contrarié de deux accidens, l'vn qu'il falloit qu'ils laissassent leur canon, l'autre leurs blessez, desquels y en auoit plus de quarante de qualité, & plus de six vingts d'autre.

Sur ceste irresolution, ledit sieur Duc d'Angoulesme auoit vn Gentil-homme fait prisonnier en la charge de Sainct Rome, lequel luy estant amené il s'enquist de quelques particularitez qui ne se sçauët pas. Mais la suitte fit cognoistre que ledit sieur Duc d'Angoulesme ne perdant non plus l'occasion de traitter, comme de combatre, il enuoye vn Gentil-homme auec vn Tambour vers le frere dudit prisonnier, pour luy dire que le prisonnier estoit blessé à la mort & qu'il desiroit auant que mourir de luy parler : Ledit sieur Duc d'Angoulesme en ayant compassion, il luy permettoit de venir le voir

en seureté, c'est au moins ce que le Vulgaire peut sçauoir, mais au lieu du frere l'on vist venir le sieur de Mazaribal frere du sieur de S. Rome, & Baillif de la Baronnie de Sauue, qui est audit sieur Duc d'Angoulesme, ledit sieur Duc parle longuement à luy seul, puis le renuoye auec asseurance qu'il donne à tous ceux qui voudront le venir trouuer.

Le sieur Pujoly tres-braue Gentil-homme, & quoy qu'il fust de la Religion tres-bon seruiteur du Roy, demande audit sieur Duc d'Angoulesme permission d'y aller, cela luy est accordé auec vn particulier commandement de parler à quelques vns, cela fut suiuy de son retour & auec luy le Marquis de Maloze, Monsieur de Causse & du Baron de Senegas, le sieur Duc parle à eux separement & conduit l'affaire à tel estat, qu'il s'ensuiuit vne redition soubz la capitulation suiuante.

Sur l'attaquement faict par Monseigneur le Duc d'Angoulesme, des trouppes qui auoient assiegé & pris le fort de Fauch à esté, soubz le bon plaisir du Roy, accordé par ledit Seigneur Duc, à Monsieur le Marquis de Maloze, & les sieurs de Causse, & Baron de Senegas, tant pour eux, que les Maistres de Camp, Capitaines de Caualllerie, & gens de pied qui sont auec eux, ce qui ensuit.

Que ledit sieur Marquis de Maloze, de Causse & Baron de Senegas, Maistres de Camp, Cappitaines, chefs & soldats, promettront par serment de ne porter les armes de six mois auec qui se soit, ny pour pretexte & cause quelconque si ce n'est pour le seruice du Roy, moyennant quoy, ils auront soubz le bon plaisir de sa Majesté abolition generalle, pour iouyr du benefice des Edicts, tant pour la liberté de leurs consciences, que seureté de leur vie & biens.

Qu'ils sortiront dudit fort de Fauch la vie sauue armes & bagage, & se retireront ou bon leur semblera compagnie par compagnie, ou separément comme ils verront bon estre, auquel effet leur sera baillé escorte s'ils le requierent.

Que le canon demeurera audit Seigneur Duc.

Fait au Champ de bataille deuant Fauch, le 3 Septẽbre 1621. Signé CHARLES DE VALOIS, HENRY DE BOVRBON, DE CAVSSE, SENEGAS, Et au bas LE MERCIER.

En ce cõbat les ennemis furent si furieusement attaquez qu'ils perdirent 400. hommes morts sur la place: & 200. blessez parmy lesquels il y a plus de 40 Gẽtils-hõmes ou Capitaines. Plus de cẽt prisõniers.

Les morts sont Boyer Maistre de Camp, le sieur de Sainct Amans & la Nogarede Maistre de Camp blessez, Senegas Capitaine de cent cheuaux blessé.

De ceux du Roy le sieur de Loppes & son Cornette tous deux tres-vaillans, tuez : Larmandye Cornette du sieur Desplan tué, vingt cheuaux legers tuez, & 15. ou 16. blessez, soixante cheuaux tuez, & des gens de pied, 30. ou 40. tuez ou blessez.

La gloire de ceste victoire se doit referer à la justice des armes du Roy, & à la valeur de la Caualerie Françoise, laquelle bien conduite ne peut jamais estre battuë.

Au mesme temps aussi arriua aupres dudit Sieur Duc d'Angoulesme, le sieur de Ribaulte Mareschal de Camp de la Caualerie legere de Monsieur le Duc de Montmorency en Languedoc, lequel s'en alloit trouer le Roy de la part dudit Seigneur Duc de Montmorency, pour luy donner aduis comme iceluy Seigneur Duc auoit deffaict cinq cens hommes de pied, des ennemis & rebelles à sa Majesté en Languedoc.

FIN.